



OUTREMER

Zone interdite pour les CRS ?

Le MO est une affaire de PROS !



Depuis plus de 20 ans, les CRS sont bannis de toute intervention en Outremer alors que nos collègues GM continuent d'y intervenir. Il est temps de mettre un terme à cette situation.

Les CRS en ont assez d'être considérés comme des pestiférés !

ALTERNATIVE Police Cfdt en appelle au Ministre pour rétablir cette injustice et exige le retour des CRS en outremer !

CELA SUFFIT !

Le TG n° 1241 du 9 août de la DCSP appelle à volontariat nos collègues des BAC, des CDI et du Service Général pour un renfort aux Antilles et à la Réunion afin :

- de prévenir les troubles à l'ordre public face aux contestations violentes contre les mesures sanitaires.
- d'agir sur des situations de maintien de l'ordre et/ou des violences urbaines.

ALTERNATIVE Police dénonce !

- Les CRS sont encore écartés de cette mission !
- Le MO est le coeur de métier des seuls CRS. Ils sont formés pour cela !
- Les CRS sont des unités mobiles sollicitées en priorité sauf pour l'outremer !

A quoi cela sert d'avoir créé une Force d'Action Rapide (FAR - CRS 8) ?

ALTERNATIVE Police rappelle !

Les CRS ce sont : mobilité-adaptabilité-technicité-disponibilité

ALTERNATIVE Police met en garde !

Face à l'extrême violence des manifestations en outre mer, le Ministère sera le seul responsable si nos collègues de Sécurité Publique, non formés au Maintien de l'Ordre, sont blessés voire pire !

